

SECOND APPEL À COMMUNICATION

« Innover : comment et pourquoi ? »

L'enseignement supérieur est aujourd'hui traversé par des efforts de rationalisation et de normalisation des pratiques, visibles dans les diverses formes d'évaluation et d'accréditation, les systèmes de normes, les standardisations des politiques éducatives, etc. Certains voient dans ces entreprises de normalisation un moteur de l'ingénierie pédagogique, d'autres y voient un frein à la créativité et à l'innovation. Qu'en est-il dans les faits ? Comment la normalisation des enseignements, qui sur le terrain s'exprime notamment à travers les démarches qualité, se traduit-elle dans les pratiques pédagogiques ?

C'est à cette question vive que seront consacrés les travaux du 8^{ème} colloque *Questions de Pédagogies dans l'Enseignement Supérieur*, qui se tiendra à Brest les 17, 18 et 19 juin 2015. Les praticiens et les chercheurs sont invités à venir échanger sur tous les aspects liés à l'innovation pédagogique et aux démarches qualité au sens large. Sont en jeu aussi bien les institutions nationales et internationales, les universités et les écoles, l'organisation des programmes, etc., que l'enseignement, les démarches d'accompagnement des étudiants, de formation des enseignants, ou encore les pratiques d'évaluation.

L'édition 2015 se déroulera sous la forme d'un pré-colloque et d'un colloque comprenant des séances plénières et des ateliers. Des moments festifs, propices aux échanges, agrémenteront l'événement.

Les propositions prendront la forme de contributions écrites finalisées de six à dix pages respectant la forme graphique des actes et s'inscrivant dans l'une des catégories suivantes :

- **analyse d'expérience** (présentation du contexte et de la problématique, origines du dispositif pédagogique, présentation de ses caractéristiques principales, bilan critique et perspectives) ; la proposition d'une analyse d'expérience comprend 6 pages.
- **recherche en pédagogie** (contexte, problématique, questions/hypothèses, synthèse de la littérature, méthodologie, résultats, perspectives) ; la proposition d'une recherche en pédagogie comprend de 8 à 10 pages.
- **point de vue** (problématique, thèse, arguments, exemples, perspectives). La proposition d'un point de vue comprend de 8 à 10 pages.

- **atelier** d'une durée imposée de 1h30 (objectifs pédagogiques pour les participants, justification de l'intérêt pour les participants, nombre maximum de participants, déroulement des activités proposées, supports/textes/vidéos/matériels... utilisés, références théoriques soutenant le dispositif proposé). La proposition comprend 6 pages.

Ces contributions écrites comporteront un titre, une bibliographie, la mention de la catégorie retenue (l'une des quatre ci-dessus) et trois à cinq mots clés choisis dans la liste suivante, ou éventuellement ajoutés à la cette liste :

qualité – normes – accréditation – standards internationaux – institutions et politiques éducatives – méthodes pédagogiques – innovation – créativité – évaluation – enseignants – étudiants – savoirs – valeurs – identités – curriculum – dispositifs numériques (*MOOCs*, *serious games*, etc.) – formation en entreprise – accompagnement – réforme – compétences – éthique – développement durable

Il est également possible de proposer un regroupement de trois communications orales (analyse d'expérience, recherche en pédagogie et/ou point de vue) sous la forme d'un symposium, avec une personne désignée comme responsable de l'ensemble. Dans ce cas, un texte d'une page supplémentaire devra accompagner la présentation des trois textes. Les informations suivantes seront données : nom de la personne responsable, titre du symposium, présentation des objectifs, de la problématique, de la valeur scientifique ou théorique et de la structure du symposium.

Les auteurs s'engagent à présenter des propositions de communication inédites. Toutes les communications acceptées par le comité de lecture, individuelles, sous la forme d'un atelier ou d'un symposium, seront éditées dans les actes du colloque remis sur place aux participants sous la forme d'une clé USB. Après le colloque, les actes seront rendus disponibles en ligne. Certaines corrections ou modifications pourront être demandées par le comité de lecture, dans le but de respecter la cohérence éditoriale des actes. Dans ce cas, l'acceptation définitive sera soumise au comité, en fonction du respect de ces demandes.

À compter de la mi-octobre 2014, la plateforme ConfTool vous permettra de déposer votre proposition de communication écrite. Visitez régulièrement notre site Internet au www.colloque-pedagogie.org

Dates importantes :

Date limite d'envoi des propositions : **15 décembre 2014**

Date de la réponse du comité de lecture (acceptation/refus/demande de corrections) : **16 février 2015**

Date limite de dépôt des articles finalisés : **2 mars 2015**

Envoi définitif (si corrections demandées) : **13 mars 2015**

Date limite d'inscription pour les auteurs : **4 mai 2015**

